

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Gérard BLANCHET
Commissaire Enquêteur

Objet de l'enquête : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° 009/2025 en date du _____ de

M. le Maire de : Villieu-Loyes Nollon

M. le Préfet de : _____

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

Monsieur Gérard BLANCHET qualité commissaire enquêteur

Membres titulaires : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M Monsieur Daniel ROBIN qualité commissaire enquêteur

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 06/10/2025 au 06/11/2025

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie - 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Mairie - 95 rue Ch. de Gaulle 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Mairie - 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les 06.10.2025 de 9^h à 12^h et de _____ à _____

les 18.10.2025 de 9^h à 12^h et de _____ à _____

les 22.10.2025 de 14^h à 17^h et de _____ à _____

les 29.10.2025 de 14^h à 17^h et de _____ à _____

les 06.11.2025 de 14^h à 17^h et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

①

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 6 octobre 2025 à 9 heures 00

Observations de M⁽¹⁾ Raymond DUBOIS.

J'observe un terrain avec un plan annexé.
prend l'anneau noir de la situation dans le périmètre du plan de périphérie des alentours du château.

comme me faites de commissaire-enquêteur : cette observation est accompagnée d'une observation écrite (+ dessin photo et plans) - numero 5.

② Le 27 octobre 2025 à 16h20

Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Nous habitons depuis maintenant 5 ans sur le Chemin de la Côte dans une maison également sur les terrains concernés par l'AOPG Nord Rollon. Je tiens à vous faire part de notre expérience de vie sur cet endroit tranquille que nous avons choisi, et dont nous aurons préalablement évalué les exigences.

Il faut pour vivre à cette extrémité de la commune, considérez que tous les déplacements du quotidien se feront nécessairement en voiture. En effet, l'absence totale de commerce et de tout service oblige à se déplacer d'au moins 8 Kms aller / retour.

Il n'existe de fait aucune voie, sécurisée pour se déplacer en mode deux entre notre village et le centre de Villieu ou les communes voisines. Aussi il me paraît inconcevable de vouloir créer ici une multitude de logements, qui plus est sociaux, dans l'inconfort lié à l'absence de transports en commun, de commerces, d'écoles, de services de tous

ordres (public, de santé, etc...)

De plus l'accroissement important de population va nécessairement créer, pour les raisons évoquées plus haut, une hausse du trafic routier et des nuisances associées.

Voici exposé l'avis d'une habitante de la Côte à Molcon, qui souhaite que son paisible village garde son ame et sa tranquillité.

Mme Sylvie CASSON 722 chemin de la Côte à
01800 MOLCON.

③ THIEVON YVES 35 chemin de la planche

01800 RIONIER LE FRANC

Exploitant Agricole au petit Felan 01800
Ville-en-Valoyes Mofan

Dépôt d'un courrier, qui concerne une zone classée "Humide" au lieu-dit "Resipen", en vue d'une création de retenue eusténac. La mairie étant déjà au courant du projet, il y a déjà 1 ou 2 ans.

Thievon

④ 2810012025

déposé le jeudi en RSV avec N Blanchet

- Dose courrielle André Gheude AAPG
- Dossier architecte Arcadis déposé le 27/06/2025
- Relais courrier RAR Pour prise en compte du projet architecte Arcadis : 03/09/2024

Famille Carrel / Gazeau.
- déposé observation requête Bladine Carrel

H P

Gérard DUCHET
Commissaire Enquêteur

Le 29 octobre à 16 h 30.

Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Permettez moi d'exprimer mes inquiétudes concernant le projet d'OAP Hôtel Moros.

Nous habitons un terrain jouxtant les parcelles concernées et nous constatons :

- Des mouvements souterrains venant de la Côte : Notre puit perd de récupération des eaux pluviales se remplit miraculusement même en absence de précipitations !!!
- Des mouvements verticaux de plusieurs centimètres des dalles de terrasse bordent la maison (qui heureusement n'a pas encore baissé).

Aussi, il me paraît pour le moins risqué de dessiner la construction sur ce type de terrains marneux et pentus.

Le fait de surcharger ces couches instables ne pourra-t-il pas accélérer un processus de glissement naturel ?

Les exemples de "mouvements" sur la Côte manquent, hélas, pas : Route de Priay à Varennes, pont du Héron etc ...

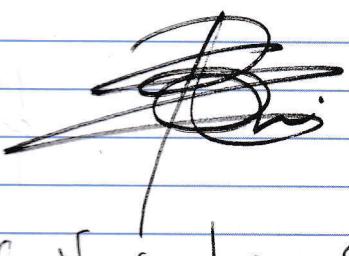
Dans l'espoir d'éclaircir votre jugement sur la cohérence (ou plutôt l'incohérence) de ce projet je suis à votre disposition pour tout échange futur.

Avec mes respectueuses salutations

Michel CASSON, 788 Chemin de la Côte à Moros
06.03.06.22.70
Parcelle 253 ZA 0360,

le 6 Novembre 2025

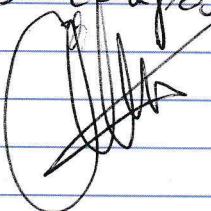
Je soussigné Éric BOIREAU demeurant
113 Chemin de la Rivette Roman 01800 VILLIEN
dépose ce jour Jeudi 6 Novembre 2025 dans
le registre consacré au PLU, une lettre d'
objection de 2 pages concernant le PLU qui
n'est pas accepté à la commune dans sa nouvelle
forme



de 6 Novembre 2025

6

Je soussigné Gérard CLEMENT demeurant au 9
Impasse des Camco à JUICIEU 01800 NOLLON
dépose ce jour dans le registre concernant
le PLU J'oppose une mémoire de 6 pages
représentant différentes observations sur la
présentation la diffusion des comptes rendus de
travail et les observations sur l'ensemble
des pièces composant le dossier de révision



le 06 Novembre 2025

7

Je soussignée Fabienne LAURENT demeurant au
612 Ne de la Gare 01800 VILLIEN dépose ce
jour des observations sur 2 pages au secrétariat
de la mairie et référencée n° 27 concernant
le PLU qui n'est pas accepté dans sa forme.



Le 6 NOVEMBRE 2025 à 18 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), Gérard Blanchet déclare clos le présent registre
qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs,
du 6 OCTOBRE 2025 au 6 NOVEMBRE 2025
de _____ heures à _____ heures et
de _____ heures à _____ heures
aux heures d'ouverture habituelles au public de la mairie.

Les observations ont été consignées au registre

HUIT OBSERVATIONS
par 10 personnes (pages n° 2 à 6).

- En outre, j'ai reçu 35 lettres ou notes écrites
qui sont annexées au présent registre :
- 1 lettre en date du _____ de M _____
 - 2 lettre en date du _____ de M _____
 - 3 lettre en date du _____ de M _____
 - 4 lettre en date du _____ de M _____
 - 5 lettre en date du _____ de M _____
 - 6 lettre en date du _____ de M _____

* En raison du grand nombre de personnes s'étant呈现ées à la permanence du 6/11/2025, l'enquête publique a été clôturée à 18^h00.

signature

Gérard BLANCHET
Commissaire Enquêteur

